







ASSEMBLEE GENERALE 2024

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU NORD

Le Doulieu, 30 Mars 2024





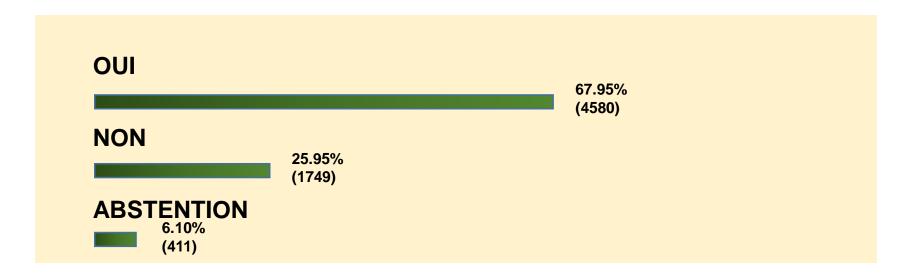
Test des boîtiers électroniques



VOUS ETES:

POUR = 1 CONTRE = 2 ABSTENTION = 3

Test des boîtiers électroniques





Approbation du P.V de l'AG du 25 Mars 2023

Joël DESWARTE



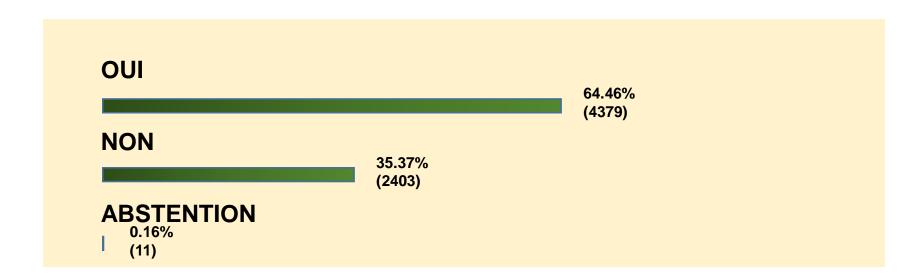
Approuvez-vous le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 Mars 2023

OUI = tapez 1

NON = tapez 2 ABSTENTION = tapez 3



Approuvez-vous le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 Mars 2023





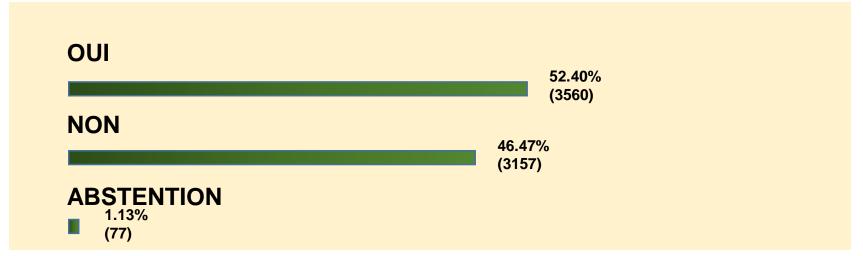
Comptes de l'exercice du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023

Approbation des comptes, quitus et affectation du résultat

 Après avoir entendu lecture du rapport de gestion, et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice 2022/2023, l'Assemblée générale approuve les comptes qui lui ont été présentés et dont le résultat est excédentaire de 141 178 € et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion.

OUI = tapez 1 NON = tapez 2 ABSTENTION = tapez 3

 Après avoir entendu lecture du rapport de gestion, et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice 2022/2023, l'Assemblée générale approuve les comptes qui lui ont été présentés et dont le résultat est excédentaire de 141 178 € et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion.



AFFECTATION DU RESULTAT 2022-2023

	Avant affectation	Après affectation
RESERVES	3 013 464	3 154 642
RESULTAT DE L'EXERCICE 2022-2023	+ 141 178	
	3 154 642	

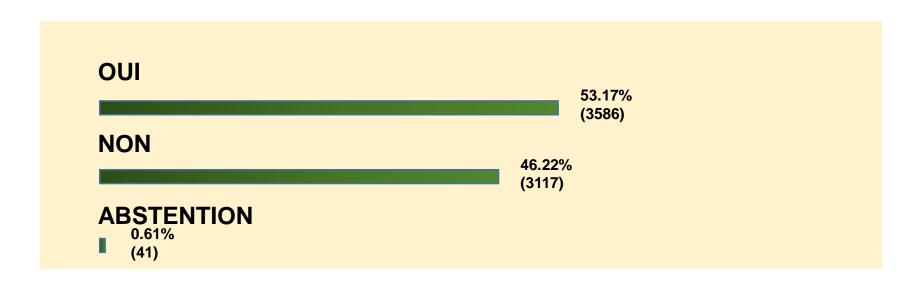


• Approuvez-vous l'affectation du résultat présentée :

OUI = tapez 1 NON = tapez 2 ABSTENTION = tapez 3



• Approuvez-vous l'affectation du résultat présentée :





PRESENTATION DES TARIFS 2024-2025

(Recettes fédérales)





Cotisations fédérales	Tarif (euros)
Prix du timbre fédéral	70 €
Prix du timbre fédéral pour validation	35 €
temporaire 9 jours	
Prix du timbre fédéral pour validation	18 €
temporaire 3 jours	
Prix du timbre sanglier Nord	40 €
Prix du timbre sanglier Nord 9 jours	20 €
Prix du timbre sanglier Nord 3 jours	13,50 €
Abonnement annuel au journal	7,50 €
« Le Chasseur du Nord »	

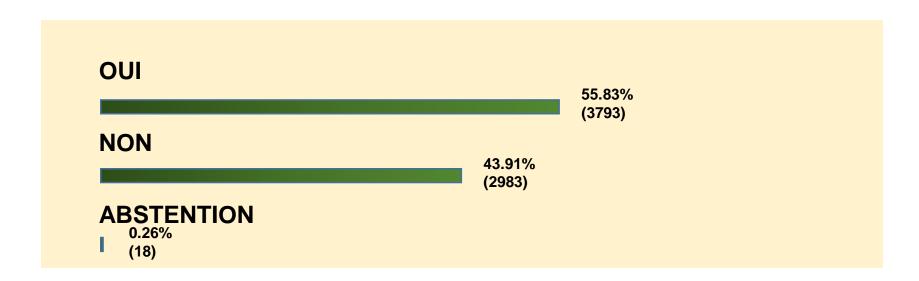


• <u>Validez-vous, pour la saison 2024/2025, les propositions tarifaires présentées ci-dessus :</u>

OUI = tapez 1 NON = tapez 2 ABSTENTION = tapez 3



• <u>Validez-vous, pour la saison 2024/2025, les propositions tarifaires présentées ci-dessus :</u>





PRESENTATION DES TARIFS 2024-2025 Dispositifs de marquage (Recettes fédérales)







Dispositif de marquage du Plan de chasse	Tarif (euros)
Cerf élaphe	50 €
Chevreuil	18 €
Daim	18€

PAS DE CHANGEMENT PAR RAPPORT A LA CAMPAGNE 2023-2024

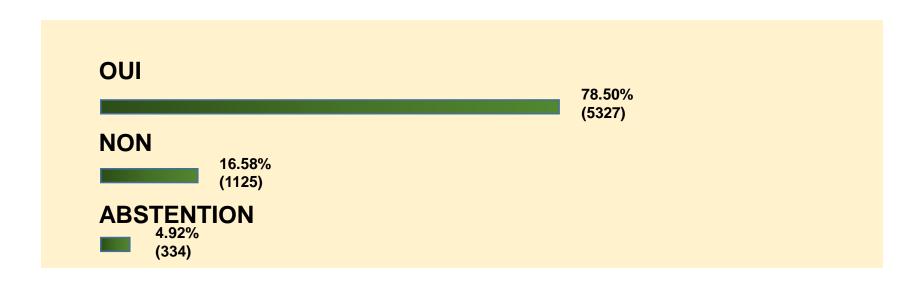


• <u>Validez-vous, pour la saison 2024/2025, les propositions tarifaires présentées ci-dessus :</u>

OUI = tapez 1 NON = tapez 2 ABSTENTION = tapez 3



• <u>Validez-vous, pour la saison 2024/2025, les propositions tarifaires présentées ci-dessus :</u>





PRESENTATION DES TARIFS 2024-2025 Adhésion Territoriale (Recettes fédérales)

Adhésion territoriale FDC 59	Tarif (euros)
Affiliation Territoriale obligatoire	42,50 €
Contrat d'Adhésion Territoriale Optionnel	85 €
Taxe hectare	0,80 €

PAS DE CHANGEMENT PAR RAPPORT A LA CAMPAGNE 2023-2024



Les demandes arrivées entre le 10 mars et le 30 août seront considérées comme « taoûrves »?

Dans ce cas, elles secont traitées par la commission de révision qui se réunira début septembre et qui implique la delivrance de lexcelete et / ou cartes de modulation dans la semaine qui suit l'ouverture gioleirale. Toute demande effectuse après le les septembre (cachet de la poorte finanta fisi) ne sera pas recevable et ne

pourra être trainée par la Fédération. Les modifications de territoire intervenant après le 15 juin ne pourront être prises en compte que pour la natione de chaines trainante.

sasson de chasse survante. La FDC ne peut être tesse responsable des déclarations effectuées sur ce document. Néanmoins, en cas de fiande aviere, elle pourra sassu les jurisfictions compétentes.

CONTRAT D'ADHESION TERRITORIALE

Conformément à la réglementation, vous êtes déjà adhérent territorial à la Fédération Départementale des Chasseurs du Nord lorsque vous êtes thuisive d'un plan de chasse ou d'un plan de gestion cyndigétique approuvé. Le montant de cette adhésion à un Constrat d'Adhésion Territoriale est finé chaque année en Assemblée Générale. Dans ce cadre, la Fédératios Départementale des Chasseurs de Nord l'esgage à formiz au béséficiaire du prévent codrax la prestation survante :

 la délivirance des systèmes de marquage du PGCA et du plan de chasse si votre territoire fait l'objet d'une attribution, le contrôle des dispositions réglementaires en martière de police de la chasse par les agents de développement de la FDC59.

Si vous le souhaites, vous pouves bésidécies de survices supplémentaires proposés par la Fédération Départementale des Chameurs de Nord en souscirinat un Centrard d'Adhérical Territéricales Déplémand (en CADS) en vous requitant de la continue de série et effet. Ce montant est également valués chaque manée en Ausemblés Gésérale et dans ce cadre la Fédération Départementale des Chameurs de Nord s'empare à formula se bésidéaires de présent contrar les prestations suivaines :

 - Une side et ou une indemnisation financière pour la mise en place d'aménagements en faveur de la petite faune sédentaire de plaine :

 Semences offertes pour la mise en place de couverts « Biodiversité » (selon cahier des charges et dans la limite du budget prévu sur cette opération. Les demandes seront honorées par ordre chronologique de réception à la FDC 59)

 Semences offertes pour la mise en place de couverts après la moisson (selon cahier des charges et dans la limite de 4 ha par tranche de 60 ha de territoires)

- l'offre gratuite de kits de plantation de haies et l'indemnisation de l'emprise de cette haie auprès de l'exploitant agricole à hauteur de 1500 € / ha / an (selon cahier des charges)
- La surveillance de la totalité des territoires de chasse détenus et déclarés dans le contrat.
- L'assistance juridique pour les infractions à la police de la chasse.
- L'assistance technique en matière d'aménagement de territoire et de gestion des espèces.
- Let tervicet d'information, de communication et d'animation de la FDC 89.
- L'accès aux subventions pour l'accueil des jeunes chasseurs, la régulation des Espèces Susceptibles d'Occasionnes des Dégâts et le renforcement des populations de gibles.

Si vous choisissez le contrat CATO pour la prochaine saison, cochez impérativement la case correspondante dans l'encadré rouge* ci-dessons et signez en bas de page s

Type de counst	Tarch indicatifs qui étaient en vigueur lors de la saison 2023- 2024 (succeptibles d'être modifiés lors de la prochaine Assemblée Générale de la FDC59)	Souhaite souscrire pour la taison 2024-2025 : (Coche; obligatoirement la case ci-destous si vous souhaiter souscrire un contrat CATO)
Contrat d'Adhésion Territoriale Optionnel (ex CMS)	85€ + 42.5€ + 0.8€ par hecture	•

Je somnigné REMY ANDRE, s'engage à adhéeur aux conditions du présent contrat, à en respecter les classes financières calculées et indiquées dans le montant de la ficture qui vous sera adensée courant juin. Ce contrat est annuel. Il uses avable du 1° millet us 30 ium de l'année mivante.

Ce compared amoner in hera caracter on a families on to families of a service

ità Le Signature obligatoire

Vous n'avez rien à régler pour l'instant, votre cotisation vous sera réclamée courant juin lorsque vous recevrez votre facture.

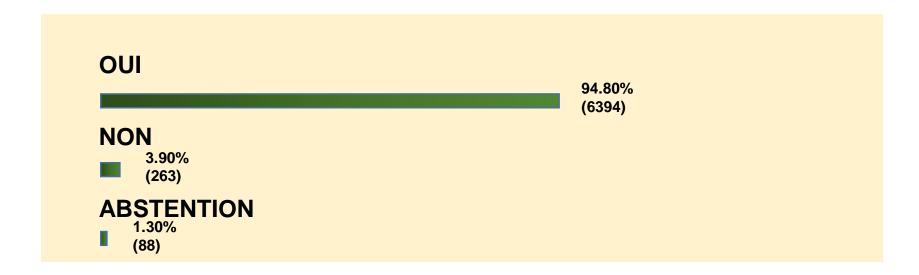


• <u>Validez-vous, pour la saison 2024/2025, les propositions tarifaires présentées ci-dessus :</u>

OUI = tapez 1 NON = tapez 2 ABSTENTION = tapez 3



• <u>Validez-vous, pour la saison 2024/2025, les propositions tarifaires présentées ci-dessus :</u>





PRESENTATION DES TARIFS 2024-2025

(Contributions nationales de la FDC 59)

Participations diverses	Tarif
ISNEA	1 € / chasseur
FONDATION PROTECTION DES HABITATS	0,30 € / chasseur

FONDATION
POUR LA
PROTECTION
DES HABITATS
DE LA FAUNE
S A U V A G E

WILDLIFE
HABITATS
FOUNDATION
WHE

PAS DE CHANGEMENT PAR RAPPORT A LA CAMPAGNE 2023-2024



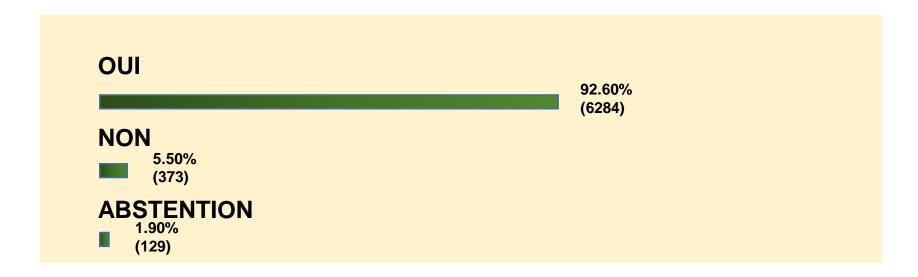


• <u>Validez-vous, pour la saison 2024/2025, les propositions tarifaires présentées ci-dessus :</u>

OUI = tapez 1 NON = tapez 2 ABSTENTION = tapez 3



• <u>Validez-vous, pour la saison 2024/2025, les propositions tarifaires présentées ci-dessus :</u>





Subventions prévues



PRESENTATION DES SUBVENTIONS AUX ADHERENTS 2024-2025

Subventions directes aux adhérents territoriaux avec l'option multiservices (CATO) et aux piégeurs du Nord	Montant (euros)
Aménagement du territoire / matériel de rétrocession	111 000 €
Régulation des prédateurs + retour des données de capture	50 000 €
Accueil des jeunes chasseurs	30 000 €
Aide exceptionnelle pour les actions de piégeage et repeuplement d'été	200 000 €
TOTAL	391 000 €







+ 200 000 € PAR RAPPORT A LA CAMPAGNE 2023-2024

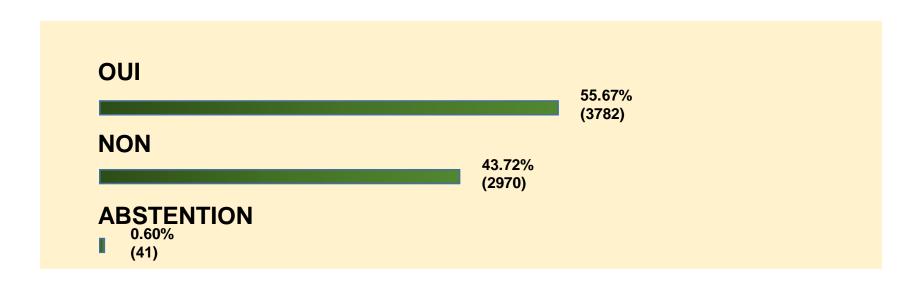


 Validez-vous, pour la saison 2024/2025, les propositions de subventions présentées précédemment :

OUI = tapez 1 NON = tapez 2 ABSTENTION = tapez 3



• <u>Validez-vous, pour la saison 2024/2025, les propositions de subventions présentées précédemment :</u>





PRESENTATION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024-2025

Subventions particulières aux

Associations

Conseil d'Administration





TOTAL

Montant 2024/2025

30 000 €









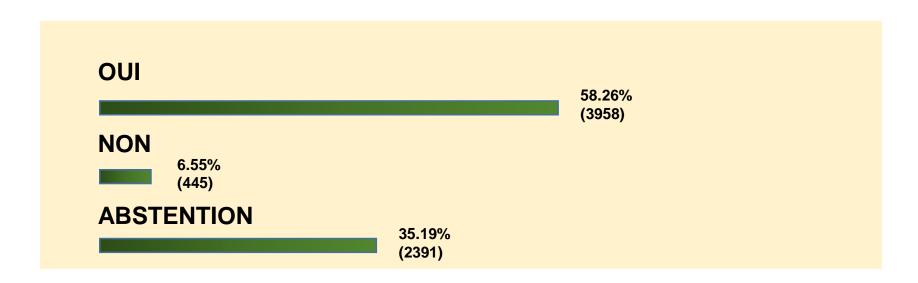


• <u>Validez-vous, pour la saison 2024/2025, les propositions de subventions présentées précédemment :</u>

OUI = tapez 1 NON = tapez 2 ABSTENTION = tapez 3



• <u>Validez-vous, pour la saison 2024/2025, les propositions de subventions présentées précédemment :</u>





Approbation finale du budget 2024 - 2025

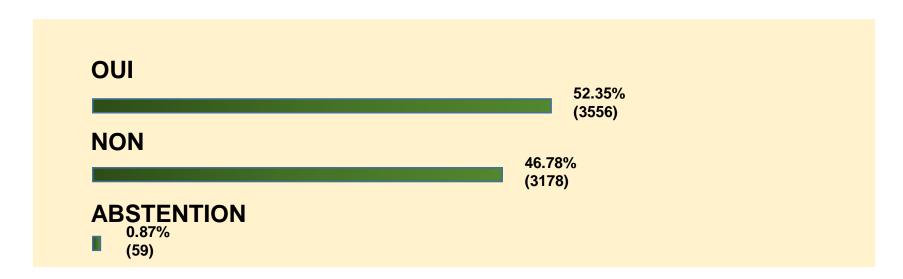


 Validez-vous le projet de budget pour la période du 1^{er} Juillet 2024 au 30 Juin 2025 qui vient de vous être présenté :

OUI = tapez 1 NON = tapez 2 ABSTENTION = tapez 3



 Validez-vous le projet de budget pour la période du 1^{er} Juillet 2024 au 30 Juin 2025 qui vient de vous être présenté :





Renouvellement des Commissaires aux Comptes de la FDC 59 pour les 6 prochaines années



Proposition de renouveler le cabinet ACT AUDIT



Didier FLORENT



Eric LESCHAVE



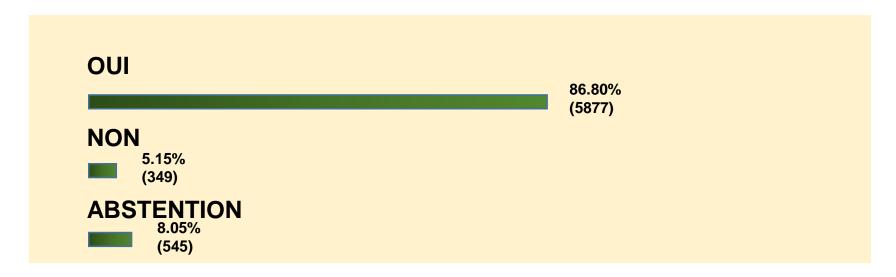
 Validez-vous la nomination de Messieurs Didier FLORENT et Eric LESCHAVE du cabinet ACT Audit comme Commissaires aux Comptes de la FDC 59 pour les 6 prochaines années conformément aux statuts :

OUI = tapez 1 NON = tapez 2 ABSTENTION = tapez 3

! VALIDER VOTRE CHOIX EN APPUYANT SUR LA TOUCHE « SEND »



 Validez-vous la nomination de Messieurs Didier FLORENT et Eric LESCHAVE du cabinet ACT Audit comme Commissaires aux Comptes de la FDC 59 pour les 6 prochaines années conformément aux statuts :





Propositions de dates d'ouverture et de fermeture pour la saison 2024-2025



OUVERTURE GENERALE: 15 septembre 2024

FERMETURE GENERALE: 28 février 2025

Petit gibier						
Espèces	Ouverture	Fermeture	Conditions			
Lièvre	15 septembre 2024	1 décembre 2024	PGCA			
Perdrix grise	15 septembre 2024	20 octobre 2024	4 jours modulables			
Faisan commun (Chasses professionnelles, Territoires en Forêt domaniale et bois de + 30 ha d'un seul tenant)	15 septembre 2024	28 février 2025				
Faisan commun (Territoires en PGCA)	15 septembre 2024	31 décembre 2024				
Autres territoires : Faisan commun (coq)	15 septembre 2024	31 janvier 2025	2 jours/semaine : Mercredi et Dimanche modulables sur carte et/ou déclaration			
Autres territoires : Faisan commun (poule)	15 septembre 2024	30 novembre 2024	2 jours/semaine : Mercredi et Dimanche modulables sur carte et/ou déclaration			
Faisan vénéré	15 septembre 2024	28 février 2025	Bois de + de 3 ha			
Perdrix rouge	15 septembre 2024	28 février 2025				



12ème RESOLUTION:

Approuvez-vous les propositions de dates d'ouverture et de clôture de la chasse du petit gibier et les modalités pour la campagne 2024/2025, qui vous ont été présentées ci-avant et qui seront soumises à la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage.

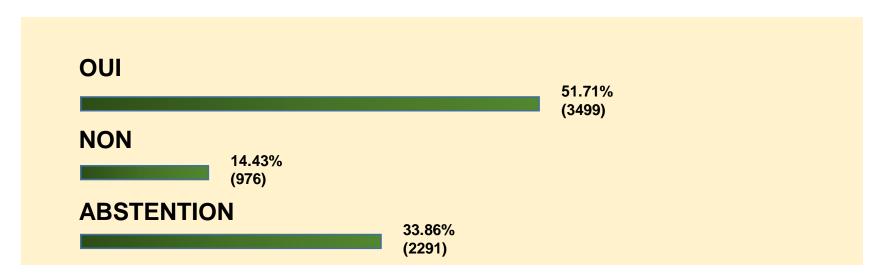
OUI = tapez 1 NON = tapez 2 ABSTENTION = tapez 3

VALIDER VOTRE CHOIX EN APPUYANT SUR LA TOUCHE « SEND »



12ème RESOLUTION:

Approuvez-vous les propositions de dates d'ouverture et de clôture de la chasse du petit gibier et les modalités pour la campagne 2024/2025, qui vous ont été présentées ci-avant et qui seront soumises à la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage.





Grand Gibier

Espèces	Ouverture	Fermeture	Conditions
Cerf – Chevreuil - Daim	15 septembre 2024	28 février 2025	Plan de chasse
Tir d'été du Cerf et du Daim	1 ^{er} septembre 2024	14 septembre 2024	Sur autorisation
Tir d'été du Chevreuil (Affût et approche)	1 ^{er} juillet 2024 1 ^{er} juin 2025	14 septembre 2024 30 juin 2025	Sur autorisation
Sanglier	15 septembre 2024	31 mars 2025	
Tir d'été du sanglier (Affût et approche)	1 ^{er} juillet 2024 1 ^{er} juin 2025	14 septembre 2024 30 juin 2025	Sur autorisation
Tir d'été du sanglier (en battue)	15 août 2024	14 septembre 2024	Sur maïs

+ Nouvelles dispositions de la boite à outils nationale « Sanglier »

Tir de printemps du sanglier (Affût et approche)	1 ^{er} avril 2025	31 mai 2025	Sur semis Sur autorisation
Tir du sanglier autour des parcelles agricoles en cours de récolte	1 ^{er} juillet 2024 1 ^{er} juin 2025	15 décembre 2024 30 juin 2025	Chasse de jour Poste matérialisé Sur déclaration



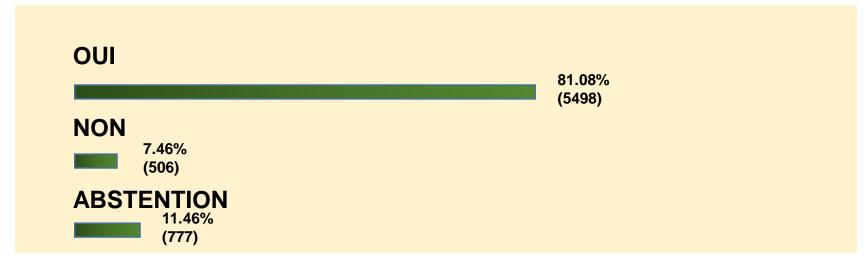
Approuvez-vous les propositions de dates d'ouverture et de clôture de la chasse du grand gibier et les modalités pour la campagne 2024/2025, qui vous ont été présentées ci-avant et qui seront soumises à la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage.

OUI = tapez 1 NON = tapez 2 ABSTENTION = tapez 3

VALIDER VOTRE CHOIX EN APPUYANT SUR LA TOUCHE « SEND »



Approuvez-vous les propositions de dates d'ouverture et de clôture de la chasse du grand gibier et les modalités pour la campagne 2024/2025, qui vous ont été présentées ci-avant et qui seront soumises à la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage.





QUESTIONS DIVERSES

Rappel:

Pour qu'une question soit inscrite à l'ordre du jour d'une séance de l'assemblée générale, elle doit être présentée soit par le conseil d'administration, soit par au moins 50 adhérents à la FDC59 pour la saison cynégétique en cours et adressée par écrit et reçue au secrétariat de la FDC59 vingt jours avant la date prévue pour cette séance.



10 questions ont été posées pour l'AG 2024:

QUESTION N°1 de Fabrice WAIRY Président QUESTION N°2 de Benoit BECUWE QUESTION N°3 de Jean Hugues DESOBLIN Grippe aviaire QUESTION N°4 de Lionel COORNAERT QUESTION N°5 de Pierre HEEM **OUESTION N°6 de Samuel GRAVE** Gestion de l'eau et chasse QUESTION N°7 de Nicolas DUQUESNE QUESTION N°8 de Sébastien MASNEUF Politique fédérale « Gibier d'eau » QUESTION N°9 de Alexandre BECUWE QUESTION N°10 de Simon DEVOS NATURA 2000





Intervention Monsieur Bertrand GAUME Préfet des Hauts-de-France Préfet du Nord





Mot de la fin